

Sélection de quelques réactions

Je ne juge pas ceux qui vous critiquent, mais c'est RL qui est dans le vrai

Bien Cher Cyrano,

C'est seulement aujourd'hui que je viens d'achever la lecture du numéro 41 de RL, très accaparé par mes soucis de santé cette semaine.

Malgré cela, je ne résiste pas au plaisir de féliciter encore, toutes les rédactrices et tous les rédacteurs, des différents articles, car toutes et tous le méritent.

Vous avez le courage, de publier parmi les réactions, celles parfois extrêmement négatives, de quelques personnes, que je m'efforce d'éviter de juger. Cependant, il m'apparaît dans un nombre de cas, que certaines d'entres elles ne sont pas informées des réalités, ou ne veulent pas les voir, ce qui a un côté « confortable ». Je pense que si la lecture de RL les indispose, le meilleur moyen qu'elles ne souffrent pas, est qu'elles continuent à se « voiler la face ».

Pour avoir travaillé sur les sujets qui vous occupent, je sais par expérience, que c'est RL qui est dans le « vrai », et il est certain que la réalité dérange et fait souffrir. Et puis, il est toujours difficile et inconfortable d'avoir « raison trop tôt », c'est bien connu, et c'est en cela que réside le courage de RL.

Encore merci à toutes et à tous, pour la qualité de vos articles, et bonne fin de semaine.

Bien amicalement.

Jean-Claude Collet

Je suis inquiet

Bonjour,

Je viens de lire le texte de Christine Tasin sur la proposition du droit de vote des étrangers. J'aimerais ajouter ceci à sa réflexion : invoquer le paiement de l'impôt pour

justifier le droit de vote des étrangers est stupide, ou une trahison quand on se prétend de gauche et cohérent quand on est de droite libérale puisque cela revient à demander le retour du vote censitaire. En effet, cela sous-entend, tout d'abord, que les étrangers avec ou sans emploi qui ne paieraient pas d'impôts n'auraient pas ce droit et qu'ensuite, par équité, ce principe s'appliquerait inévitablement aux citoyens Français.

Si on lie cette logique à une citation faite par D. Strauss-Khan après la victoire du Non (trouvée dans le Mémento du républicain) : »du groupe le plus défavorisé, on ne peut malheureusement pas toujours attendre une participation sereine à une démocratie parlementaire « il est normal de penser que l'objectif caché de ce « droit de vote des étrangers parcequ'ils paient l'impôt » soit la disparition définitive de nos principes républicains.

Avec toute mon inquiétude,

Régis Rousseau

Article de Radu Stoenescu

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'article de M. Radu Stoenescu sur l'islam, l'islamisme, les idiots utiles et M. Meddeb.

Une question : quand Luther a traduit la Bible en Allemand vernaculaire, cela a provoqué une révolution intellectuelle et spirituelle en Europe.

Quand le premier exemplaire du Coran a été imprimé, au tout début des années 20, il n'y a eu aucun événement de cette sorte dans les pays arabo-musulmans. Si, pourtant, la création des Frères musulmans !

Etrange corrélation, non ?

L'impression du Coran a abouti au contraire à sa lecture la plus littérale qui soit : « Le Coran est la solution ! » (C'est le slogan des Frères musulmans).

J'aimerais avoir votre opinion sur ce fait troublant.

salutations.

Gérard Patrimonio

Athée grâce à Dieu

Bonjour cyrano ! J'ai bien lu votre article et comprends ce problème. Moi-même, j'ai fait part de ma volonté d'être incinéré et de pas passer par une église quelconque, ni même être honoré par les anciens combattants. Et puis, après réflexions, je me suis dit qu'après tout, je m'en fichais complètement. Si mon épouse me survit, elle qui est assez praticante (catholique), je sais qu'elle souffrira de me voir partir ainsi, sans tambour ni trompette. Alors je lui laisserai le choix. Être athée c'est aussi être tolérant avec les siens. Et pour terminer ce message un petit pied de nez d'un humoriste qui disait : « Grâce à Dieu, je suis athée ! »
Excellent après-midi.

J.P. Soula

La démocratie impossible ?

En instituant une double légitimité issue du peuple : celle de l'Assemblée nationale, composée de représentants, dont la représentativité est de plus en plus remise en question, et celle du Président de la République également issu du suffrage universel direct, notre constitution a introduit une dyarchie pernicieuse.

Comment équilibrer ces deux pouvoirs légitimés par l'élection au suffrage universel direct ? Un excès du pouvoir parlementaire risque de rendre instable le pouvoir exécutif, comme cela a été le cas lors de la 4^e République (23 gouvernements entre 1947 et 1958). La composition de l'Assemblée nationale élue proportionnellement à celle de la population à partir de partis politiques nombreux et divisés ne permettait pas un consensus stable. Pourtant voter pour des députés issus des partis politiques, répondant aux différentes sensibilités de la population semble inéluctable.

C'est la réponse que nous donnent nos élus. Le dilemme de la répartition des pouvoirs, Exécutif et Parlementaire, et même Justice peut être résolu parfois avec l'arbitrage direct du peuple, hors partis, comme c'est quelques fois le cas avec la Suisse qui a recours au référendum pour tout problème grave. Mais ce qui est possible pour un petit pays ne l'est pas facilement pour un pays de la taille de la France. On ne peut

faire des référendums, procédure lourde et non exempte d'ambiguïtés démagogiques trop fréquemment.

Le vote démocratique – mais autrement – reste le moyen indispensable pour prendre des décisions, à condition qu'aucun pouvoir extérieur ne vienne l'influencer, tels que les pouvoirs religieux, (laïcité) les pouvoirs de l'argent, les lobbys et groupes de pression secondés par les pouvoirs médiatiques. Notons enfin l'inconvénient qu'on peut opposer au vote majoritaire, c'est qu'il marque des divisions, telle qu'on en connaît avec la France de gauche ou de droite, et autres tendances allant jusqu'aux extrêmes, ce qui va à l'encontre de la République déclarée Une et indivisible ! Pourtant sortir de cette impasse n'est pas aussi impossible qu'il y paraît.

Louis Peretz

(www.citoyenreferent.fr)

Libération se met à l'heure du voile complaisant

<http://libelyon.blogs.liberation.fr/info/2008/05/a-voile-et-sans.html> Expo que vous aviez dénoncée mais

Libération aussi se met à l'heure du voile complaisant et « joli » (!!!)

Propagande sur France INfo :

Ce soir sur France Info vers 22h30, une journaliste s'est mise à nous vanter les affaires florissantes d'un jeune turc ancien tagger reconverti en marchand de t-shirt sur le Net au lendemain des « caricatures », sur lesquels sont inscrits en anglais : j'aime le prophète – Jésus est musulman – je suis pour le hidjab etc...et autres horreurs !!

Ce musulman « progressiste » né à Dortmund mais vivant en GB emploie 6 femmes...toutes voilées, forcément !!

La journaliste trouvant tout cela très normal, nous rassurait en nous avertissant qu'à compter de demain les articles, vendus sur internet, seraient aussi écrits en français : on respire !!

Martine Dh

Bravo à Jérémie Ménerlach

Bonjour,

Bravo pour votre article sur le relativisme culturel. On n'entend pas assez les athées, je trouve. Il est vrai qu'il n'ont pas de dieu à défendre, ce qui les rend forcément un peu muets, ou du moins les oblige assez invariablement à se trouver entraînés sur un terrain qui n'est pas le leur, la foi. Rien que leur nom, « athée », est déjà la marque d'une tare !

Cela dit, l'expression « relativisme culturel » comporte tout de même des ambiguïtés. Je dirais qu'il y en a du mauvais (en gros, tout vaut tout), et du bon, très constructif, celui qui est l'oeuvre dans cet article de François Jullien, par exemple : <http://www.monde-diplomatique.fr/2008/02/JULLIEN/15588>

Je crois qu'il serait très utile d'aborder les choses de cette manière subtile, plutôt que de les aborder de front. Rien de pire qu'un croyant !

Je voudrais encore vous signaler une récente contribution du Saint-Siège :

<http://fr.rian.ru/world/20080514/107337984.html>

C'est dire que la bêtise est vraiment un abîme sans fond !

Salutations

Pierre Boriliens

Un caricaturiste intimidé par la justice hollandaise

Après vous avoir envoyé quelques vidéos, je reviens, momentanément, vers un mode de communication plus classique, afin de vous signaler une information d'une extrême gravité à mes yeux.

Hier, aux Pays Bas un célèbre caricaturiste prénommé Gregorius Nekschot, spécialisé dans la dénonciation de la religion et de l'islam en particulier , a été interpellé à son domicile et mis en garde à vue pendant 36 heures.

La justice néerlandaise agissant suite à une plainte déposée en 2005 par un imam, estime que plusieurs de ses dessins peuvent inciter à la discrimination et à la haine...

Incroyable, absurde... Critiquer, parodier des doctrines sexistes, homophobes, sectaires peut conduire à être inculpé pour incitation à la haine... non pas dans une théocratie, mais au sein même d'une démocratie européenne.

La laïcité recule partout... soyons déterminés et offensifs face à l'obscurantisme rampant qui chaque jour gagne du terrain. Pour rappel n'oubliez pas qu'une plainte contre les éditeurs de la bible et du coran est possible (je devrais dire encore possible) en France.

Pour cela il suffit de se servir de la loi du 29 JUILLET 1881 article 23 ET 24.

Une lettre recommandée envoyée au procureur du tribunal le plus proches suffit.

Un geste simple qui, s'il était multiplié, aurait des conséquences énormes.

Salvatore Pertutti

www.salvatore-pertutti.com

Entrer en contact avec Pascal Hilout

Bonjour,

Nous souhaiterions obtenir l'adresse e-mail de Monsieur Mohamed Pascal Hilout.

M. Hilout connaît notre site et participe occasionnellement aux commentaires. En retour, nous souhaiterions lui proposer une interview sur sa conception d' »un nouvel islam », défi majeur de notre temps.

Avec tous nos meilleurs voeux,

La rédaction du blog drzz

<http://leblogdrzz.over-blog.com>

Merci à Monsieur Marcel-Francis Kahn

Le « courrier » du professeur M.F Kahn ne méritait-il pas une place plus appropriée et conséquente?

Je vous serais reconnaissante et même très reconnaissante si vous vouliez bien transmettre mes remerciements à mon « camarade »(PCF

oblige) qui me fut toujours un réconfort(dans la profession,fallait

chercher) et arriva à avoir l'estime de tous ses (donc mes) confrères(et soeurs)mais il ne pensa jamais (et encore maintenant) à ses intétêts seulement personnels...tout en sachant qui il était et est resté.MERCI!

Merci donc de transmettre le témoignage de mon

admiration(oui,à lui,on peut le dire sans crainte de vanité)à Monsieur Marcel-Francis Kahn...

à qui je souhaite longue vie...il est un grand Rhumatologue,un « vrai »

médecin(rare donc) un humaniste et un militant sans concession donc sans reproche ...

Bien à vous

Fabienne Courvoisier

Bravo à Rome Hallivie

Félicitations à Rome Hallivie pour cet article érudit qui vient nous rappeler que les brèves et fragiles Lumières de l'islam se sont rapidement étouffées – pour des siècles et des siècles – dans des éternelles machinations politiques (dont la religion n'est qu'un instrument de plus) : la connaissance éveillant le peuple au raisonnement et à la critique menaçait les pouvoirs des chefs.

Cela n'a guère changé.

Et les révolutions nous donnent l'illusion d'avancer vers des progrès renversants !

Mais mêmes instruits et (relativement) libres, les hommes (et femmes) semblent à peine plus évolués, surtout en foule : ils restent manoeuvrables et leur comportement archaïque, prêt à re-surgir à la première occasion.

Maîtres et esclaves ! Esclaves et maîtres !

Rien ne change donc vraiment, à peines des sauts de puce !

Nous sommes pour longtemps encore à l'aube de l'humanité...

Martine Dh

Alternatives Libertaires fait partie de la mouvance pseudo-libertaire

Animée par des militants catholiques qui se font passer pour des athées...ou des anarchistes.

A Lille,un « dominicain de 25 -30 ans avait ainsi infiltré le mouvement anarchiste et s'était rapproché de la Libre pensée de Lille.

Il a été impossible de convaincre le responsable de la F A de cette évidence,tellement le personnage faisait figure d'un « professionnalisme » à toute épreuve...

La Libre Pensée de l'époque a du rompre ses relations avec ce club anarchistes.

A l'époque, cette revue » Alternatives Libertaires » faisait de la propagande pour le clergé catholique au Nicaragua. et leqs ONG ad'hoc.

A bientôt.

Jean-Claude Dubois

Connaître Rome Hallivie

Bonjour,

Ayant grandement apprécié l'article de Rome Hallivie j'aurais aimé avoir des informations sur cet auteur et je pense que je ne dois pas être le seul dans ce cas.

Je suis un fidèle de Riposte Laïque et je vous félicite pour la qualité de vos articles et suis avec vous dans votre combat contre l'islam (des textes).

Cordialement,

Guy Philippe

Réaction à l'édito sur l'enterrement religieux de certains athées

Bonjour,

Discours très passéiste.

Feriez vous l'apostat de votre permis de conduire ? de votre carte d'identité française ? ...

On ne renie pas ses origines, même s'il y a quelque hypocrisie. On n'efface pas non plus l'histoire, celle à laquelle on participe, contraint parce que nous appartenons à une société dont on ne peut pas s'extraire, surtout en ce temps où la population croît et nous oblige à cohabiter.

Sans parler de l'origine du monde, même avec un big bang qui part de rien (?).

Claude Leroy

Je vous découvre

Bonjour,

On vient de me signaler votre Lettre d'information « Riposte laïque » et j'en ai lu des parties avec beaucoup d'intérêt.

À propos de votre edito, « Pourquoi de nombreux athées sont-ils encore enterrés religieusement ? », et en particulier de

la citation faite de l'article Dominique Vidal dans le Monde Diplomatique à propos des citoyens se disant sans religion, je me permets de vous signaler, sur mon site <http://giangi.free.fr> un billet d'humeur daté de janvier 2007 où j'évoque le résultat très étonnant d'un sondage paru dans Le Monde des Religions sur ce sujet :

http://giangi.free.fr/humeurs_06-07.html#paroissiens ...

Continuez, vous êtes dans le vrai

Cordialement

Jean-Jacques Régnier

Je ne puis que partager le dernier édito

...car imposer d'emblée à la naissance une religion à un enfant qui n'a rien demandé (et pour cause !) est un abus simplement totalitaire , fanatique et intolérant .

Quant aux enterrements cathos , c'est arrivé à de très chers amis , dans les conditions décrites par Cyrano . Exactement .

Heureusement que tous les monothéistes ne sont pas ainsi , car une croyance peut très bien se pratiquer sans l'imposer à qui que ce soit. Evidemment , ce sont les divers clergés qui n'aimeraient pas ...

Ric Zurano

Pour échapper aux statistiques

Bonjour.

Lorsque je dois me rendre dans une église pour une cérémonie, je porte à la boutonnière l'insigne « @ » bien connu des internautes. On ne manque pas de me dire : « Vous avez internet ! » Je répond que oui mais que mon insigne vient du « a privatif grec » il signifie que je suis dans cette église par amitié pour tel ou tel mais que j'exige ne pas être comptabilisé dans les statistiques de l'institution ecclésiastique.

Les cameras ne manqueraient pas de s'attarder sur telle ou telle personne qui arbore cet insigne dans une cérémonie officielle télévisée. Les prélats seraient moins prétentieux dans une telle circonstance.

Georges Bouchet

Pour Jérémie Ménerlach

Vous écrivez

« Et puis, diantre, qui s'est permis de sélectionner 4 évangiles seulement, parmi au moins une douzaine, en nous interdisant de chercher le « message de Jésus » dans les autres évangiles dits apocryphes ?

Évangiles qui se trouvent être... plus gênants, dirons nous. Par exemple, l'enfant Jésus aidant son père en allongeant miraculeusement une poutre ou transformant ses camarades de classe en chèvres... Les ecclésiastes sélectionneurs ont dû trouver que, quand même, les gogos risquaient de se rendre compte de quelque chose. Grâce à leur subtile sélection des meilleurs mélanges, 2000 ans après, le gogo en redemande. »

C'est du Da Vinci Code, ça ! L'horrible complot du Vatican pour supprimer les textes compromettants.

Il n'y a pas eu de sélection, tout le monde a toujours tout lu. Tout le christianisme folklorique (Noël, la crèche, avec l'âne et le bœuf,

etc.) sort des évangiles apocryphes, ce qui atteste suffisamment leur popularité.

Au IIe, IIIe, IVe siècle, on lisait dans les églises Le Pasteur d'Hermas, qui est un roman allégorique du IIe siècle. Il est relié avec le nouveau testament dans le Codex Sinaiticus (London, Brit. Libr., Add. 43725), de même que l'épître de Barnabas, qui est du même acabit.

Il a fallu attendre la Contre-Réforme (Concile de Trente) pour qu'on fasse une liste (un canon). Jusque là on s'en passait parfaitement.

S'il n'y avait pas eu de protestants, il n'y aurait toujours pas de canon.

Quant à supposer qu'on ait ôté précisément ce qui mettait le plus à l'épreuve la crédulité des gens... ça n'explique pas qu'on ait laissé en finale l'apocalypse de Jean, qui n'est pas précisément le texte le plus vraisemblable du monde.

Je vous signale aussi qu'il n'y a pas deux évangélistes qui donnent le même récit de la Passion (ou de n'importe quoi d'autre d'ailleurs) et que ça ne gêne absolument personne.

Chez Matthieu, les portes des tombeaux des saints s'ouvrent et les saints errent dans Jérusalem toute la journée. (Mt. 27. 52,53)

Keep up the good work, mais je suggère un peu de lecture en histoire des religions, entre deux tartines de Dawkins ou de Hitchens.

Cordialement,

H. Morgan

PS – Personnellement, je mets ce qu'on appelle les évangiles de l'enfance (en particulier l'évangile arabe de l'enfance), dont vous semblez vous moquer, au centre d'un canon, qui est le... canon littéraire occidental.

Innover, plutôt que de raler

Rabbin prend 2 b ! Je pense que athés et agnostiques ont inventé des « rites » d'obsèques, originaux, car depuis toujours , ils ont laissé les adeptes des religions » dominer » le marché des pratiques et des usages, si bien que c'est toujours une galère pour simplement trouver un lieu où se réunir. Mais après tout le cimetière convient assez bien pour organiser et mettre en oeuvre les vœux de ceux qui ont à survivre à la peine éprouvé du fait d'un décès.

C'est pas en ralant contre les pratiques religieuses qui phagocytent l'espace de ceux qui sont hors du religieux, qu'on améliorera la situation ; c'est en innovant , en inventant, en faisant marcher nos imaginations dans une capacité à inventer des rites laïques non calqués sur les pratiques religieuses, qu'on parviendra à organiser des obsèques laïques, devenues tellement souhaités par ceux qui sont préoccupés de la façon dont les survivants organisent leur funérailles, auxquelles, ils ne peuvent assister, alors que nombreux aimeraient tant!!!
tchao les amis

Jean-Claude Hayme

Dernier article de Cyrano

Bonjour,

Je voudrais ajouter un argument au texte de Cyrano.

Non seulement il n'existe pas de lieu de recueillement pour les athées ou les agnostiques, outre les crématoriums, mais il

n'existe pas davantage de cérémonie laïque qui constituerait une forme de rituel de passage de la vie au néant.

Les gens sont (et c'est bien légitime) sensibilisés par les mots et souhaitent que leurs défunts ne soient pas seulement pris en charge techniquement mais, et c'est parce que tous n'en ont pas la possibilité, accompagnés par et au cours d'une cérémonie. Elle existe bien pour les mariages civils, alors, que ne pourrait on imaginer une cérémonie pour la réception et le départ d'un mort dans un lieu neutre? (j'ai vu faire ça à Charleville Mézières dans la salle de la mairie, mais on était serrés comme des harengs) Les membres des clergés l'ont bien compris en ouvrant les micros aux familles afin qu'elles expriment leurs sentiments, et d'en rajouter, même s'ils n'ont pas connu la personne et qu'ils feignent d'ignorer son peu d'intérêt pour les religions.

Ce n'est qu'un avis et il vaut ce qu'il vaut.

Un lecteur fidèle foncièrement anti-clérical.

Paul Ramon

Fichiers trop lourds

Bonjour

Je lis avec beaucoup d'intérêt Riposte laïque depuis le début. Je trouve beaucoup de vos articles très intéressants même si je n'en partage pas toujours toutes les idées.

Mais je fais partie des 2 000 000 d'internautes n'ayant pas (et ne pouvant pas avoir) le haut débit car dans une zone dite « blanche ». C'est bien joli de mettre de belles photos pour agrémenter les textes, mais les fichiers trop lourd deviennent impossible à charger. Moralité : non seulement je ne peux pas voir ces photos mais je ne peux plus lire les articles. Y aurait-il un moyen technique pour remédier à cela ? Remplacer les photos par un lien par exemple ? Ou ... ?

Cordialement.

Marie-France Durand

Vive le maire de Draguignan

Bonjour,

Je voudrais vous signaler une affaire exemplaire de mosquées où un maire fait respecter la neutralité républicaine

(laïcité).

J'ai publié un article qui figure en tête de la page d'accueil de mon blog actionsita.com, article qui a été repris par le site Bivouac-ID.

<http://www.bivouac-id.com/2008/05/16/mosquee-de-draguignan-un-maire-exemplaire-a-feliciter-chaudement/>

Vous avez toute liberté pour le publier si vous le souhaitez.

Cordialement,

Guy Philippe